

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

XenTari**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISEE**

Identité	XenTari Code GIFAP: WG
Usage	Insecticide biologique à usage agricole
Fournisseur	PHILAGRO France Parc d'Affaires de Crécy 2, rue Claude Chappe 69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex France / Tel. : 04.78.64.32.64 / Fax : 04.72.53.04.58 fds@philagro.fr
Numéro de téléphone d'urgence	0800 21 01 55
Organisme consultatif officiel	ORFILA Tel. 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non classé comme dangereux selon les directives 1999/45/CE et 2001/60/CE. Peut déclencher une réaction allergique.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit doit être considéré comme une préparation selon les directives européennes.

Information sur les composants dangereux :

Description chimique *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai*, 35000 UI DBM/mg granulés à disperser dans l'eau

Composition/Renseignements sur les ingrédients

Numéro	UI DBM/mg	N° CAS	Nom chimique
1	35000	NA	<i>Bacillus thuringiensis subsp. aizawai</i> (sérotypage H-7, strain ABTS-1857)

Numéro	N° CE	N° Annexe-1	Symbole(s)	Phrase(s) de risque
1	NA	NA	Xi	R41, R43

4. PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets	Aucun symptôme caractéristique ni effet connu.
Premiers secours	
Généralités	En cas de doute, consulter un médecin.
Inhalation	Emmener à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Peau	Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement la peau contaminée au savon et à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Yeux	Rincer complètement avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Avis aux médecins	Traitement symptomatique conseillé.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	Mousse, poudre chimique sèche, sable, dioxine de carbone, eau pulvérisée.
Moyen d'extinction inapproprié	Aucun connu.
Dangers spéciaux d'exposition	Aucun connu.
Produit de décomposition/combustion dangereux	La combustion peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes.
Equipement de protection	Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection appropriés et une protection pour les yeux / le visage.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

XenTari**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles	Ne pas respirer les poussières. Pour une protection appropriée, voir section 8.
Précautions pour l'environnement	Ne pas laisser s'écouler dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau.
Méthodes de nettoyage	En cas de déversement accidentel, ramasser avec un balai et une pelle et éliminer en tant que déchet suivant les réglementations en vigueur. Ne pas entraîner les résidus dans les canalisations ou autres voies d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Ne pas boire, ne pas manger et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Conditions de stockage	Stocker dans un endroit sec et frais. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles techniques	Assurer une ventilation adéquate.
Limites d'exposition	Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.
Protection personnelle	
Voies respiratoires	En cas de formation de poussières, porter un masque anti-poussières.
Main	Porter des gants de protection en nitrile. L'épaisseur minimum doit être de 0,3 mm et de longueur minimale de 30 ou 35 cm.
Yeux	Porter des lunettes de sécurité ou un masque de protection du visage.
Peau et corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Autres informations	Laver les vêtements avant de les réutiliser.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	solide (microgranulés)
Couleur	beige à beige foncé
Odeur	odeur typique des produits de fermentation
Point/intervalle de fusion	non déterminé
Point d'éclair	non applicable
Inflammabilité	non « facilement inflammable »
Température d'auto-inflammabilité	225°C
Propriétés d'explosivité	non explosif, compte tenu du type de formulation et de la nature des composants
Propriétés oxydantes	non oxydant
Pression de vapeur	non applicable
Propriétés comburantes	aucune
Densité	non applicable
Densité en vrac	0,383 g/ml (23°C)
Solubilité dans l'eau	se met en suspension et est partiellement soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
pH	4,7 (en solution aqueuse à 1%)
Coefficient de partition N-octanol/eau	non déterminé
Densité de vapeur relative	non déterminé
Tension de surface	non déterminé
Viscosité	non applicable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées.
Conditions à éviter	Eviter les températures élevées.
Matériaux à éviter	Les oxydants.
Produits de décomposition dangereux	La combustion peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

XenTari**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Voie orale DL50

rat : > 5000 mg/kg

Voie dermique DL50

lapin : > 2000 mg/kg

Inhalation

rat (4 heures) : > 3.05 mg/l (concentration maximale possible ; animal entier)

Irritation

Peau

légèrement irritant

Yeux

légèrement irritant

Sensibilisation

non sensibilisant (test de maximisation)

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**Nom***XenTari***Ecotoxicité****Abeilles**La dose maximale homologuée de 2 kg/ha, appliquée 4 fois à une semaine d'intervalle est une DSE pour les abeilles (*Apis mellifera*)**Algues**Toxicité aiguë (*Selenastrum capricornutum*) : CER50 (72 heures) 275 mg/l
CEB50 (72 heures) 119 mg/l

Pas d'autres données disponibles sur la formulation. Les données s'appliquent aux ingrédients suivants:

Nom*Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* TG (substance active)**Ecotoxicité****Oiseaux**

CL50 (5 jours) Canard colvert : > 1714 mg/kg/jour

CL50 (5 jours) Colin de virginie : > 1714 mg/kg/jour

PoissonCL50 (96 heures) *Oncorhynchus mykiss* : >100 mg/l**Daphnies**CE 50 (10 jours) *Daphnia magna* : 12 mg/l (NOEC=5,9 mg/l 10 jours)**Ver de terre**Pas d'information ; *Bacillus thuringiensis* présent naturellement dans le sol.**Devenir dans l'environnement****Persistence et dégradabilité**

Le bta perd rapidement son activité au contact des UV.

Dégradation biotique

Non déterminé

Dégradation abiotique

Non déterminé

Bioaccumulation

Non applicable ; la substance est sélective des organismes non cibles et ne se reproduit pas dans ces organismes.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**Emballages**

Les emballages commerciaux doivent être complètement vidés. Les rendre inutilisables et se conformer aux règlements et arrêtés en vigueur pour l'élimination (législation locale, régionale ou nationale).

Produit et emballage contaminés

Faire incinérer dans un centre spécialisé agréé les reliquats de produit et les emballages souillés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT*Transport terrestre (ADR/RID)***Non réglementé***Transport maritime (IMO/IMDG)***Non réglementé***Transport aérien (ICAO-TI/IATA/DGR)***Non réglementé**

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

XenTari**15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

Description chimique *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai*, 35000 UI DBM/mg granulés à disperser dans l'eau

**Etiquetage selon directives CE
N° CE** Voir section 2

Classement actuel :

Classement basé sur Tests

Symbole(s) Aucun
Phrase(s) de Risque Aucune
Phrase(s) de Sécurité S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Indication S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Contient du *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* (substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique.

Installations classées Rubrique 1155

Proposition de classement selon les directives 1999/45/CE et 2009/2/CE :

Classement basé sur Tests

Symbole(s) Aucun
Phrase(s) de Risque Aucune
Phrase(s) de Sécurité S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S24 : Eviter le contact avec la peau
S37 : Porter des gants appropriés
Installations classées Rubrique 1155

16. AUTRES INFORMATIONS

Libellé des phrases R utilisées dans ce document :

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Délai de réentrée sur les parcelles traitées :

« Conformément à l'arrêté du 12/09/2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, le délai de ré entrée pour les travailleurs est de 6 heures après la fin de la pulvérisation et 8 heures dans le cas d'application en milieu fermé. »

Sections modifiées lors de la mise à jour : 1

CE DOCUMENT S'APPLIQUE EN L'ETAT, CONFORME AUX SPECIFICATIONS ET SE LIMITE A L'USAGE MENTIONNE.

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de révision. Ils sont donnés de bonne foi.